





La régulation de l'eau

Jeudi 13 juin 2019 | 8h30-10h00 Salle A709 (7^{ème} étage, aile A)

http://chairgovreg.fondation-dauphine.fr



































La gestion des ressources hydriques se situe à la croisée d'enjeux multiples en termes de santé publique, sécurité collective, aménagement urbain et des territoires, biodiversité, transition climatique, développement agricole, optimisation énergétique... Elle fait par ailleurs l'objet d'interventions de la part d'une multitude de décideurs publics, d'entités administratives et d'utilisateurs privés de toute nature.

Dans de nombreux pays européens, le modèle d'un régulateur de l'eau s'est progressivement imposé, au point qu'une coordination européenne des régulateurs s'est mise en place. La France conserve une organisation originale dont le ministre chargé de l'environnement reste la clé de voûte. Cependant, plusieurs rapports administratifs et parlementaires ont souligné le manque de coordination persistant entre les multiples acteurs de la politique de l'eau – collectivités, usagers économiques, usagers non économiques, État –, aboutissant non seulement à des défauts de mise en œuvre des réglementations et politiques publiques, mais aussi à d'éventuelles inadéquations dans les choix que ces politiques sous-tendent.

A l'heure où les urgences environnementales s'accentuent, cette table ronde tentera de faire le point sur modèle français de la gouvernance de l'eau afin d'esquisser des voies d'évolutions souhaitables.

Intervenants

Rémi Loubeyre

Directeur de la Stratégie, SUEZ France

Christian Minelli

Coordinateur, European Water Regulators (WAREG)

Stéphane Saussier

Directeur, Chaire Économie des Partenariats Public-Privé - IAE Paris

Le débat sera modéré par Catherine Galano | Manager, Frontier Economics